

RANDO JOGGING

N'oubliez pas la rando jogging et pédestre de dimanche 02 octobre, organisée par le comité d'animation, au profit du Téléthon. Départ de la salle omnisports à 9h30.



EXPOSITION

À l'occasion des « journées portes ouvertes des ateliers d'artistes » organisées par le Conseil Général, les ateliers de peinture de Mr André LE NEN et de Mr Eric LE PAPE, seront ouverts au public le samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre, de 9h à 12h et de 14h à 18h (entrée gratuite).



DIMANCHE 09 OCTOBRE 2011

GRAND REPAS DE L'ECOLE

JAMBON À L'OS

(Possibilité de jambon blanc pour les enfants)

**ORGANISE PAR L'ASSOCIATION
DES PARENTS D'ELEVES**

**Le service débutera à 11 h 30,
à la salle omnisports.**

Le repas adulte (à partir de 12 ans) est à 10 € et 5 € pour les enfants (à partir de 6 ans). Gratuit pour les maternelles. Possibilité de plats à emporter (apporter vos récipients).

« Venez nombreux et pour la digestion nous vous conseillons nos sentiers
Rando Gwikar ».

Un grand merci pour les enfants !



REUNION DU 05 SEPTEMBRE 2011

➤ **Résultat de l'appel d'offres concernant les travaux d'extension et de rénovation de la mairie et de la bibliothèque :**

- le lot n°1 (démolition, gros-oeuvre) est attribué à la SARL Laurent CHAPALAIN de Lampaul-Guimiliau pour un montant de 56 300 € H.T.
- le lot n°2 (charpente lamellé collé et traditionnelle) est attribué à la SARL Laurent CHAPALAIN pour un montant de 15 500 € H.T.
- le lot n°2 bis (traitement des bois et murs) est attribué à l'entreprise ATRIAL de Guipavas pour un montant de 5 581.35 € H.T.
- le lot n°3 (étanchéité sur bac acier et couverture et bardage zinc) est attribué à l'entreprise BIHANNIC de Brest pour un montant de 22 328.71 € H.T.
- le lot n°4 (menuiseries extérieures aluminium) est attribué à l'entreprise CLAIRALU de Gouesnou pour un montant de 25 578 € H.T.
- le lot n°5 (menuiseries intérieures bois) est attribué à l'entreprise MENEZ Gilbert de Guiclan pour un montant de 21 723.70 € H.T.
- le lot n°6 (plâtrerie, cloisons sèches) est attribué à la SARL BERGOT de Landivisiau pour un montant de 16 951.08 € H.T.
- le lot n°7 (revêtements scellés et collés) est attribué à la SARL BERGOT de Landivisiau pour un montant de 16 924.72 € H.T.
- le lot n°8 (plomberie sanitaires) est attribué à la SARL SPG de Plouvorn pour un montant de 3 551 € H.T.
- le lot n°9 (électricité, courants faibles) est attribué à l'entreprise LE BOHEC SAS de Landivisiau pour un montant de 53 390.48 € H.T.
- le lot n°10 (peinture, revêtements muraux) est attribué à l'entreprise LAOUENAN Raphaël de Carantec pour un montant de 11 298.30 € H.T.
- le lot n°11 (voiries et réseaux divers) est attribué à l'entreprise LAGADEC de Plouédern pour un montant de 33 546 € H.T.

Madame le Maire est autorisée à signer les marchés tels que définis ci-dessus.

➤ **Soutien au développement de l'accessibilité financière des Centres de Loisirs sans Hébergement :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la convention entre la CAF du Nord-Finistère, l'association Familles Rurales de Bodilis Plougar Plougourvest et les communes de Bodilis, Plougar et Plougourvest permettant d'apporter un soutien au développement de l'accessibilité financière des Centres de Loisirs sans hébergement.

➤ **Désignation de deux délégués pour la commission intercommunale des impôts directs :**

Mmes Véronique KERHUEL et Anne-Marie SALMAS sont désignées.

Cette commission sera composée de 11 membres, le président de L'EPCI ou un vice-président et 10 commissaires, désignés par le directeur départemental des finances publiques sur la base d'une liste de 40 noms dressée par l'EPCI sur proposition de ses communes membres.

➤ **Bail de terres :**

Suite à l'acquisition des terres des Consorts Morizur, les parcelles N°5 et 6, section C, situées au bourg et non constructibles, seront exploitées par le locataire en place, l'EARL LOUSSAUT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer le bail de terres. La base du tarif appliqué à ces deux parcelles sera identique à celle utilisée par le C.C.A.S. pour des terres de même nature.

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

- Compte-rendu de l'avancement des travaux du «Hameau des Bruyères».

ETAT CIVIL

Mariages

- Mélanie QUÉMENEUR et Fabien GUILLERM, Langeoguer
- Céline LE GOFF et Éric GAC, 9 hameau du Roz

REPAS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le repas annuel offert par le Centre Communal d'Action Sociale, aux personnes âgées de 65 ans et plus, sera servi le mardi 25 octobre, à 12 heures à la salle communale. S'inscrire au club ou à la mairie pour le lundi 17 octobre au plus tard.

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les personnes nouvellement installées dans la commune et celles non-inscrites sur la liste électorale, sont invitées à demander leur inscription dès à présent et avant le 31 décembre.

Se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille, passeport) et d'un justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom...)

RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, **les Françaises et les Français nés entre le 1^{er} octobre 1995 et le 31 décembre 1995 sont tenus de se faire recenser avant le 15 janvier 2012, dès qu'ils ont 16 ans. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.**

Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.

BODILIS PLOUGAR HANDBALL CLUB

Vous trouverez toutes les infos du hand, horaires entraînements, planning matchs, photos ... sur le Site : <http://pbhb29.club.sportsrégions.fr/>

BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Vendredi 7 octobre : **Vétérans** : match à Landivisiau à 20h30.

Dimanche 9 octobre : **Equipe A** : match à Plouézoch contre Plouézoch A à 15h30. **Equipe B** : match à Plouneventer contre Plouneventer B à 13h30. **Equipe C** : match à Le Drennec contre Le Drennec B à 13h30.

Vendredi 14 octobre : **Vétérans** : match à Plougar contre Landerneau Stade à 20h30.

Dimanche 16 octobre : **Equipe A** : match Bodilis contre Berven Plouzévéde A à 15h30. **Equipe B** : match à Bodilis contre Berven Plouzévéde B à 13h30. **Equipe C** : match à Plougar contre Landivisiau D à 13h30.

Vendredi 21 octobre : **Vétérans** : match à Plouvien à 20h30.

Dimanche 23 octobre : **Equipe A** : match à Santec contre Santec B à 15h30. **Equipe B** : match à St Pol contre St Pol Stade C à 13h30. **Equipe C** : match à Guissény contre Guissény C à 13h30.

Vendredi 28 octobre : **Vétérans** : match de coupe à 20h30.

Dimanche 30 octobre : **Equipe A** : match de coupe à 15h00. **Equipe B** : match de coupe challenge 29 à 13h00. **Equipe C** : (voir convocation).

Equipe : U7 à U17: (voir convocation).

BIBLIOTHEQUE : AU PLAISIR DE LIRE

Nouveaux horaires d'ouverture :

- Le mercredi de 17 h 30 à 18 h 45
- Le jeudi de 17 h 30 à 18 h 45
- Le samedi c'est inchangé de 10 h à 11 h 30.

L'assemblée générale de la bibliothèque est fixée au mardi 4 octobre 2011 à 20 h 30 dans les locaux de la bibliothèque. Nous vous invitons à venir nombreux, lecteurs ou futurs lecteurs...

ALSH BODILIS PLOUGAR PLOUGOURVEST

Il y a des places disponibles à l'accueil de loisirs. Pour les vacances de la Toussaint, une grande sortie est prévue le Mardi 25 octobre avec un concert de Gérard Delahaye, suivie d'une boum géante. Le programme à venir sera diffusé dans les écoles.

CLUB DES AINES

- **4 Octobre** : sortie du club à Saint Jacques avec repas à 12h
- **5 Octobre** : Kig ha Farz à Plouneventer
- **10 Octobre** : jeu « Le savez-vous » à Plougar

ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER

Horaires des messes :

Plouzévédé : chaque samedi soir à 18 h.

Messe le dimanche matin à 10h30 :

Plougar : tous les **1ers dimanches du mois**

Plouvorn : tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} dimanches du mois

St Vougay : tous les 3^{èmes} dimanches du mois

Trézilidé : tous les 5^{èmes} dimanches du mois

Relais paroissiaux : Mme Jeanne Pinvidic : 02.98.68.50.47., Mme Yvonne Ederm : 02.98.68.53.96., Mme Paulette Moysan : 02.98.68.52.74. et Mme Anne-Marie Salmas : 02.98.68.54.28.

CIMETIERE

En raison de la Toussaint, le nettoyage des tombes et la pose de monuments devront être effectués pour le **mardi 25 octobre 2011**.

Le secrétariat de la Mairie met à jour le renouvellement des concessions. Ne vous étonnez pas de voir sur certains monuments que la concession est expirée.

ASSOCIATION LOCALE ADMR SAINT VOUGAY ET SA REGION

3, route de Plouescat – 29 440 Saint Vougay

Le secrétariat est ouvert :

Le lundi matin de 8h30 à 12h

Le mardi après-midi de 13h30 à 17h 30

Le mercredi matin de 8h30 à 12h

Le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30

Le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30

En cas d'urgence : Mme Monique Bramoullé Présidente 06.13.70.87.44.

Mme Armelle Prigent Secrétaire 02.98.69.95.55.

Mme Denise Herry 02.98.68.55.93.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Dates de permanence pour le mois de septembre 2011 :

- à **Bodilis** (en Mairie) : les jeudis 6 et 20 octobre (entre 9h et 12h)
- à **Plougourvest** (en Mairie) : les mercredis 12 et 26 octobre (entre 9h et 12h)
- à **Plouzévé** (en Mairie) : les jeudis 13 et 27 octobre (entre 9h et 12h)

Les temps d'éveil : à **Landivisiau, le 14, à Plouzévé, le 18 et à Bodilis, le 21.**

Pour tous renseignements et inscriptions, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le

Relais Parents Assistantes Maternelles au 02.98.24.97.15. ou sur :

rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

INFORMATIONS CARTES GRISES

Afin de gagner du temps dans vos démarches, et d'éviter les déplacements, vous pouvez transmettre vos dossiers par courrier à la préfecture du Finistère, 42 quai Duplex, 29230 QUIMPER ou à la sous-préfecture de Brest.

Pour connaître la liste des pièces à fournir, téléchargez les formulaires sur le site internet ants.interieur.gouv.fr ou téléphonez au 02.98.76.28.71.

NOUVEAU CONTRAT DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE SIE PONT AN ILIS

« Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Pont An Ilis a choisi la Lyonnaise des Eaux pour la gestion de son service d'eau potable. Le nouveau contrat d'affermage prend effet le 1^{er} octobre 2011 pour une durée de 11 ans et 3 mois soit jusqu'au 31/12/2022.

Il concerne la distribution de l'eau potable, l'exploitation, l'entretien et la surveillance des installations d'eau, ainsi que la gestion du service clientèle.

Ce nouveau contrat, en plus d'une baisse significative du prix de l'eau pour les ménages, prévoit également des investissements pour améliorer le rendement du réseau et la qualité de l'eau.

Les équipes techniques de la Lyonnaise des Eaux se tiennent à votre disposition 24h/24 et 7j/7 : Tél 0 810 898 898 ou www.lyonnaise-des-eaux.fr. »

VISITE DE LIGNES ERDF

Dans le cadre d'une visite de lignes électriques par hélicoptère sur le département du Finistère, afin d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique, nous vous informons du survol, à très basse hauteur, des lignes surplombant le territoire de la commune (hors agglomération) au cours des prochaines semaines.

SYNDICAT MIXTE DU LÉON

Le Syndicat Mixte du Léon (SCOT / PLH) vous accueille désormais au 8 rue de la mairie, à Plouescat (ancien office du tourisme).

Vous avez en projet des travaux d'amélioration de votre logement. Vous souhaitez investir dans un projet locatif. Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions dans le cadre de l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) en cours sur les 33 communes du Léon. N'hésitez pas à prendre contact avec notre équipe opérationnelle qui vous assistera gratuitement. Nous vous accueillons de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (02.98.61.91.51. – syndicat-mixte-leon@orange.fr)

Permanences OPAH sur le territoire :

PLOUESCAT – Siège du S. Mixte	Mardis 11 et 25 octobre	14h-15h30
PLOUZEVEDE – Mairie	Lundis 10 et 24 octobre	10h30-12h
LANDIVISIAU – Communauté de Communes – Zone de Kerven	Mercredis 5 et 19 octobre	10h30-12h

Permanences HEOL (Conseil Technique sur les économies d'énergie) :

PLOUESCAT – Siège du S. Mixte	Mercredi 12 octobre	09h30-12h
-------------------------------	---------------------	-----------

Permanences ADIL (réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement) :

PLOUESCAT – Siège du S. Mixte	mercredi 26 octobre	14h-17h
LANDIVISIAU – Communauté de Communes – Zone de Kerven	mardi 11 octobre	9h-12h

Mieux vivre dans son logement

Pouvoir rester chez soi le plus longtemps possible est le souhait de la majorité des personnes. Parfois, un accident, l'âge ou un handicap rendent difficile ce maintien à domicile car le logement n'est pas toujours adapté. Des aides techniques et financières existent pour vous permettre de modifier votre maison afin de pouvoir y demeurer : remplacement des baignoires par des douches, rampes d'accès, création de chambre en rez-de-chaussée, monte-escaliers...

A travers son OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), le Syndicat Mixte du Léon assiste gratuitement les propriétaires ayant en projet de réaliser des travaux d'amélioration de leur logement pour mobiliser les aides financières du Conseil Général du Finistère, délégataire des aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Il participe également au financement des honoraires d'ergothérapie le cas échéant. Des financements complémentaires peuvent être recherchés auprès de PROCIVIS Finistère, dans le cadre de la convention « Missions Sociales Logement » (prêts sans intérêt ou plus exceptionnellement des subventions).

Nb : d'autres types de projets peuvent être subventionnés.

Renseignements : Syndicat Mixte du Léon (SCOT / PLH)
8 rue de la mairie à Plouescat – 02.98.61.91.51.
syndicat-mixte-leon@orange.fr

ANTENNE CLIC DE LANDIVISIAU

Afin d'accompagner la personne âgée et son entourage dans la recherche de solutions de proximité adaptées à ses besoins, le Conseil Général assure la mise en place et l'animation des Centres d'Information et de Coordination (CLIC) en lien avec les acteurs locaux (institutions, associations, collectivités, services de santé).

C'est un lieu d'accueil, d'information, d'écoute, de soutien, de conseils sur tous les aspects de la vie quotidienne des personnes de plus de 60 ans.

Des permanences sont assurées.

Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact : 1, rue Maurice Le Scouézec –
Tél 02.98.68.49.85. Courriel : antenneclikkoordonnatrice@yahoo.fr

Les ateliers de La Ligue	
Programme de septembre à décembre 2011	
Yoga:	Peinture sur soie et travaux manuels:
Avec Marie Catherine Beuzit de 15h à 16h	Avec Annie Bergot, de 14 h à 17h
Les vendredis: ° 7 et 21 octobre ° 4 et 18 novembre ° 2 et 16 décembre	Les lundis: ° 5 et 19 septembre ° 3, 17 et 31 octobre ° 14 et 28 novembre ° 12 décembre
Aquarelle:	Cuisine:
Avec Sylvie Mafaity de 14h à 17h	Avec Andrée Collet de 9h30 à 13h30
Les lundis: ° 10 octobre ° 7 novembre ° 5 décembre	Les lundis: ° 5 et 19 septembre ° 3, 17 et 31 octobre ° 14 et 28 novembre ° 12 décembre
Art Floral:	Relaxation:
Avec Christiane Pouliquen de 14h à 17h	Avec Serge Delacourt à 14h30
Les lundis: ° 26 septembre ° 24 octobre ° 21 novembre ° 19 décembre	° A partir du mardi 6 septembre Puis tous les mardis
Marche douce:	Réflexologie:
Avec Dr Yves Lenormand, Yvette Corbé et Chantal Le Bozec de 14 h à 17h	Avec Marie Christine André A partir de 9h, sur RDV
Les lundis: ° 5 et 19 septembre ° 3, 17 et 31 octobre ° 14 et 28 novembre ° 12 décembre	Les lundis: ° 26 septembre ° 10 et 24 octobre ° 7 et 21 novembre ° 5 et 19 décembre
Inscriptions au 02.98.63.92.27	
Ligue contre Le Cancer, antenne de Morlaix, 9 Bd St Martin, 29600 St Martin des Champs. Ligue.contrelecaner@wanadoo.fr	

LOTO de SAINT-VOUGAY :

Les parents d'élèves de l'école communale de St Vougay organisent un LOTO le samedi 29 octobre 2011 à la salle d'animation. L'ouverture des portes se fera à 19h, le loto débutera à 20h30 et est animé par Malou. La valeur des lots est de 2500 euros (bons d'achats...). Venez nombreux.

Informations diverses :

- Loue appartement 2^{ème} étage, séjour-cuisine, 1 chambre, salle d'eau, WC et dégagement. Libre. Pour toutes informations, prendre contact avec la Mairie au 02.98.68.53.65. de 8 h30 à 12h du lundi au vendredi.

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie : tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Le vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous. (tél.: 02.98.68.53.65. fax : 02.98.68.56.55.)

- **En cas de besoin, vous pouvez contacter :**
- **Madame MINGAM Marie-Françoise : 06.10.81.25.69.**
- **Monsieur HERRY Pascal : 06.59.53.64.48.**
- **Monsieur LE BORGNE Laurent : 06.60.54.70.04.**
- **Monsieur LE NAN Dominique : 02.98.68.57.62.**

**LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA
LE LUNDI 07 NOVEMBRE 2011**

(communiqués à remettre en Mairie pour le lundi 31 octobre à midi au plus tard, merci. Il ne sera pas fait de rappel. Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : mairie.plougar@wanadoo.fr)